

Décrypter l'analyse de compost

Il est essentiel de prendre connaissance de sa composition pour répondre au mieux de ses sols.

La raison principalement évoquée pour apporter du compost est le souhait de maintenir, voire d'augmenter, le taux de matière organique des sols. En effet, ces dernières années, l'élevage a eu tendance à disparaître des exploitations agricoles. Les apports de matières organiques comme le fumier ont, donc, fortement baissé. « Les agriculteurs prennent conscience que l'apport d'engrais chimiques n'a pas d'impact sur le taux de matière organique », estime Mélanie Porte, responsable technico-commerciale chez Loire compost environnement. Or le compost organique stimule la vie microbienne, permet une meilleure rétention en eau des sols, évite aux éléments minéraux d'être lessivés, offre une solution aux problèmes d'érosion et de lessivage et facilite le travail du sol... Mais il entretient aussi le sol avec les éléments fertilisants qui le composent (azote, phosphore, potassium, oligoéléments...). Les agriculteurs en tiennent compte dans leur bilan de fumure, ce qui

peut leur permettre de faire des économies substantielles sur les engrais chimiques (lire notre témoignage).

AZOTE TOTAL

Mais quels sont les principaux éléments de l'analyse de compost à regarder pour la meilleure valorisation possible ?

Le pourcentage de **matière sèche** doit être supérieur ou égal à 30 % pour procurer à cet amendement une texture suffisamment solide. « L'agriculteur peut par exemple s'intéresser à sa consistance suivant le matériel d'épandage dont il dispose », ajoute la spécialiste.

Il peut se renseigner sur le **taux de matière organique**, sur le brut et non sur le sec, parfois indiqué comme étant la « perte au feu ». S'il comporte des boues ou des sous-produits animaux, il sera plus riche en certains éléments fertilisants qu'un compost vert. Ce dernier peut d'ailleurs être plus ou moins riche : l'apport de tailles d'arbres permet par exemple, grâce à la lignine contenue, d'avoir un taux plus élevé en matière



Conformité.

Si le compost ne répond pas à la réglementation du 8 janvier 1998, il faut concevoir un plan d'épandage.

organique, alors que de simples tontes de pelouse vont apporter plus d'azote dans le compost. Au final, pour être conforme, l'amendement organique doit avoir au moins 20 % de matière organique.

Les **éléments fertilisants** renseignés sur l'analyse sont éga-

TÉMOIN CYRILLE DERIEUX CÉRÉALIER À ROUZIERIS-DE-TOURAINES (37360)



CYRILLE DERIEUX

« Booster la matière organique »

« J'apporte du compost depuis trois années, essentiellement pour augmenter le taux de matière organique de mes parcelles. Elles sont depuis plus de quinze ans en non-labour et

ont vu leur taux légèrement croître. Elles avoisinent désormais les 1,5 à 2 % mais je souhaiterais obtenir un taux supérieur à 2 % pour favoriser la vie microbienne de mes sols, des argilo-limoneux avec silex, et améliorer leur structure. Pour les pièces les moins fournies en matière organique, je peux apporter

jusqu'à 7 à 8 tonnes par hectare de compost de déchets végétaux seul. L'épandage est réalisé juste avant de travailler mes terres pour l'implantation du colza, une culture qui revient dans mon assolement tous les quatre à cinq ans.

Je suis également attentif aux éléments fertilisants qui constituent le compost. Les unités fertilisantes sont environ 20 à 30 % moins chères que celles dans les engrais minéraux, ce qui n'est pas négligeable. Les entreprises qui me vendent le compost donnent des préconisations. De mon côté, en regardant l'analyse de terre, je détermine les carences éventuelles. Je peux alors, à l'aide de l'analyse de compost, éventuellement opter pour un produit booster en phosphore et/ou

potassium, en fonction des besoins de mes parcelles. J'en prends compte dans mon plan de fumure. Avec environ 40-50 unités dans le compost apporté au lieu de 70 à 80 unités pour une fumure de fond classique, cela me permet de faire des impasses pour une ou deux années.

Je suis aussi vigilant quant au rapport C/N, que je souhaite proche de 10. Par ailleurs, pour éviter d'avoir des pertes au moment de l'épandage avec un produit trop fin comme l'an dernier, je vais me déplacer afin de visiter les plates-formes de compostage proches de chez moi. Je pourrai alors choisir un compost un peu plus grossier, sans plastiques ou autres déchets... et avec une bonne odeur d'humus. »

UNE UTILISATION TRÈS ENCADRÉE

Le compost vert doit suivre la norme Afnor NFU 44051 et, pour celui composé de boues d'épuration, la norme NFU 44095. Ils doivent respecter les teneurs en métaux lourds, en composés traces organiques (PCB, floranthène...), en pathogènes (œufs d'helminthes viables, salmonelles...), en agents indicateurs de traitement (*Escherichia coli*, entérocoques...) (1) et en éléments inertes (plastiques, cailloux, verre...). Attention, en épandant un compost de

boues, l'exploitant aura des teneurs limites à respecter pendant dix ans pour les flux en métaux lourds et composés traces organiques. Il sera donc plus restreint sur la fréquence d'utilisation et les doses d'épandage afin d'éviter toute trace de pollution dans les sols. En revanche, si le compost ne répond pas à ces normes Afnor en vigueur mais à l'arrêté du 8 janvier 1998, qui permet d'avoir dans les composts des teneurs un peu plus élevées en métaux lourds, composés

traces organiques et pathogènes, il faut envisager un plan d'épandage. Le compost n'est alors plus dans une logique de produit commercialisé mais de déchet. Il ne sera par ailleurs pas possible de cumuler avec ce plan d'épandage d'autres apports de déchets tels que des boues, du fumier... mais un compost normalisé pourra être épandu.

(1) Micro-organismes perturbés par le processus de compostage.

Amendement organique.

Le compost est employé pour ses valeurs agronomiques. Il libère progressivement les nutriments et éléments fertilisants nécessaires à la croissance des plantes.

PHOTOS CH. WATIER

lement intéressants pour les agriculteurs. Il est recommandé de raisonner sur le brut, plus concret que les données exprimées sur le sec. L'azote Kjeldal, ou total, est une donnée qui rassemble toutes

les formes d'azote (minérales et organiques). Puis, l'utilisateur pourra aussi consulter la composition du compost en phosphore, en potassium pour raisonner ses fumures de fond, mais aussi en magnésium, calcium, soufre, zinc... en fonction des besoins de ses cultures. Excepté pour l'azote, dont le tiers seulement est disponible la première année, les autres éléments sont quasiment tous

assimilables dès la première année.

Autre point de l'analyse à considérer : le **rapport C/N** total (Nr), qui permet de savoir si la matière organique va se décomposer plus ou moins rapidement dans le sol. Pour les composts, cet indicateur doit alors être supérieur à 8, afin de s'assurer d'un bon équilibre dans les sols après l'épandage.

Céline Fricotté

Quicke®

ElectroDrive LCS Professional, le pilotage absolu

3^{ème} fonction directe très intuitive : un bouton pour ouvrir, le second pour fermer
3^{ème} fonction continue permettant l'activation d'un moteur hydraulique (godet désileur, benne)
Position flottante sur le bennage
Secouage automatique de la benne
Décompression totale tracteur tournant

Valeur sûre

Le chargeur le plus vendu au monde

5 bonnes raisons

- ✓ Choix exclusif de modèles adaptés à vos besoins
- ✓ Performances exceptionnelles et débit de chantier élevé
- ✓ Offre importante de systèmes de pilotage
- ✓ Robustesse et longévité légendaires
- ✓ Technologie d'avant-garde

www.quicke.fr **alo**